

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Changements importants

Seules les clientèles prioritaires seront vaccinées

(Terrebonne, le mercredi 4 novembre 2009)— Le ralentissement dans l'approvisionnement du vaccin contre la grippe A(H1N1) amène le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Sud de Lanaudière à réviser sa stratégie de vaccination.

À compter du vendredi 6 novembre, le CSSS ne vaccinera que les personnes faisant partie des clientèles prioritaires et ce jusqu'à nouvel ordre. Cela signifie que la vaccination de masse qui devait débuter le 9 novembre est reportée à une date ultérieure. Aucune vaccination ne se fera pour l'instant dans les centres de vaccination désignés à Terrebonne (ancien Croteau) et à Repentigny (complexe sportif). La population sera avisée dès qu'une nouvelle date sera connue.

Clientèles prioritaires seulement

À compter du 6 novembre
Tous les jours, incluant samedi et dimanche

8 h à 21 h – avec distribution de coupons

Hôpital Pierre -Le Gardeur

- Familles avec enfants de **6 mois jusqu'à moins de 5 ans**, parents, frères et sœurs
- Parents d'enfants de moins de 6 mois avec preuve de naissance, frères et sœurs
- Toutes les femmes enceintes, enfants et conjoint
- Travailleurs de la santé et premiers répondants œuvrant sur le territoire

Apportez votre carte d'assurance maladie et une preuve de résidence

Les personnes ne répondant pas à ces critères d'admissibilité ne pourront être vaccinées. La carte d'assurance maladie, de même qu'une preuve de résidence sont requises pour la vaccination. Les parents d'enfants de moins de 6 mois devront également fournir une preuve de naissance de leur enfant. Seuls les parents sont autorisés à donner le consentement pour la vaccination de leurs enfants.

Élèves du secondaire

Les élèves des écoles secondaires publiques et privées du territoire du sud de Lanaudière pourront être vaccinés dans leur milieu scolaire au cours du mois de novembre. Les jeunes de 14 ans et plus peuvent donner eux-mêmes leur consentement. Pour les autres, les parents seront invités à compléter un formulaire de consentement qui leur sera transmis. Il n'y aura pas de vaccination dans les écoles primaires.

« La région de Lanaudière recevra suffisamment de doses du vaccin pour répondre aux besoins de vaccination de l'ensemble de la population. Il faut comprendre que la production totale de vaccins est réduite cette semaine en raison de la fabrication d'un nombre important de vaccins sans adjuvant destinés aux femmes enceintes. Le rythme normal de production du vaccin devrait reprendre son cours dans les prochaines semaines », a précisé Dr Jean-Pierre Trépanier, directeur de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Les informations concernant la vaccination sont disponibles sur le site web du CSSS au www.csss.sudlanaudiere.ca. La population peut également consulter le site www.pandemiequebec.gouv.qc.ca ou joindre Services Québec au 1 877 645-4444.

Si vous êtes inquiet pour votre santé ou celle d'un proche, communiquez avec Info-Santé au 811.

-30-

Source : CSSS du Sud de Lanaudière